

Réf: Dossier 250983

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOMA TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 137, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOMA TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

TRANSPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 137, Ilot 10

Dirigeant(s) M SOMA BOUBAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10445 du 19/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67776/GTCA/RC/2023 du 19/09/2023

